



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pôle emploi

Question écrite n° 124592

Texte de la question

M. Bernard Carayon appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les plateformes téléphoniques de Pôle emploi. En effet, en répondant à un questionnaire téléphonique, certains de ses administrés se sont rendus compte que leurs interlocuteurs ne maîtrisaient pas la langue française. Il semblerait donc que ces plateformes ne soient pas situées en France. Il lui demande quel est son avis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124592

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13246

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)